

LE PRIX MONTYON DE STATISTIQUE À L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES PENDANT LA RESTAURATION¹

Pour les contemporains², comme pour les historiens aujourd'hui³, la Restauration aura marqué l'arrêt de l'essor des activités statistiques administratives.

« Comment [les] praticiens de la statistique ont-ils pu survivre, plus tard même s'épanouir, dans un contexte politique initial hostile ? Quelles ressources ont-ils mobilisé, entre 1814 et 1834, pour obtenir et renforcer les soutiens nécessaires »⁴.

À cette question capitale, B.-P. Lécuyer a fourni une réponse multiple : la statistique départementale a persisté au-delà de l'époque napoléo-

1. L'accueil que m'ont accordé Ch. Demeulenaere et Cl. Pouret, conservateur et archiviste aux Archives de l'Académie des sciences, a beaucoup facilité cette étude, tout particulièrement à l'occasion des vérifications systématiques des pochettes de séance et des pochettes de prix. Une bourse de soudure de la Société de secours des amis des sciences (Paris) a procuré, pendant l'été 1990, les conditions favorables à la rédaction de cet article.

2. Voir Xavier HEUSCHLING, « Bibliographie historique de la statistique en France », *Bulletin de la Commission centrale de statistique de Belgique*, t. IV, p. 258-294, notamment p. 261 (tiré à part, Bruxelles, 1851). Voir aussi Alexandre MOREAU DE JONNÈS, *Éléments de statistique...*, Paris, Guillaumin, 1856, t. 1, p. 169.

3. Voir, par ex., Bernard-Pierre LÉCUYER, « L'hygiène en France avant Pasteur », in Claire SALOMON-BAYET, éd., *Pasteur et la révolution pastoriennne*, Paris, Payot, 1986, p. 65-142, particulièrement p. 113. Un jugement différent avait été porté par Fernand FAURE, « Les Précurseurs », in SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS, *La Société de statistique*, Nancy, Berger-Levrault, 1909, p. VII-LII : « Peu après 1815 et jusque vers 1850, s'ouvre pour la statistique une nouvelle période féconde. » Mais Faure ignorait la réévaluation de la statistique napoléonienne opérée depuis une douzaine d'années, tout comme il amalgamait la période de la Restauration et celle de la monarchie de Juillet.

4. B.-P. LÉCUYER, « The Statistician's Role in Society : The Institutional Establishment of Statistics in France », *Minerva*, Chicago, XXV, 1-2, Spring-Summer 1987, p. 35-55 (la traduction est mienne). C'était un hommage rendu à Joseph BEN-DAVID ; son titre fait allusion à *The Scientist's Role in Society : A Comparative Study*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice Hall, 1971, dont il illustre la problématique dans le cas de la statistique française des années 1820-1830.

nienne⁵; à Paris même, les *Recherches statistiques* du préfet Chabrol ont pris le tour d'un prospectus des développements à venir de la discipline⁶; parallèlement, la théorie des probabilités a été consolidée⁷ et enseignée⁸; l'administration de l'État lentement a façonné de nouveaux relevés d'observations plus circonscrits, mais plus systématiques⁹; enfin, l'activisme d'un Villermé ou celui d'un Benoiston de Châteauneuf furent déterminants. Mais qu'un jeune savant étranger vienne se perfectionner à Paris au début des années 1820, tel Quetelet en 1823¹⁰, aurait-il trouvé, dans le spectacle de la rémanence de l'administration impériale, de l'accomplissement de la doctrine laplacienne et de militantismes divers, la matière d'un projet visant à couvrir le globe d'observateurs et à coordonner leurs relevés¹¹?

Les projets statistiques qui ont émaillé la fin du XVIII^e siècle et la première moitié du XIX^e siècle, ambitions toujours renaissantes mais jamais

5. Voir X. HEUSCHLING, « Bibliographie... », *art. cit. supra* n. 2, p. 280-289 et la bibliographie systématique de Jean-Claude PERROT, *L'Âge d'or de la statistique régionale*, Paris, S.E.R., 1977, p. 67-235.

6. *Recherches statistiques sur la ville de Paris et le département de la Seine, recueil de tableaux dressés et réunis d'après les ordres de Monsieur le Comte de Chabrol, Conseiller d'État, Préfet du département*, Paris, Imprimerie Royale, t. I, 1821, t. II, 1823, t. III, 1826 et t. IV, 1829. Ces quatre volumes parus pendant la période considérée ont été suivis de deux autres donnés en 1844 et 1846, respectivement sous la direction des préfets Rambuteau et Haussmann.

7. Voir les travaux de Joseph FOURIER, notamment ses introductions méthodologiques des volumes cités à la note précédente, et, bien sûr, les éditions successives des œuvres maîtresses de Pierre SIMON LAPLACE, *Théorie analytique des probabilités* (1^{re} éd. en 1812; 2^e éd. en 1814; 3 suppléments publiés en 1816, 1818 et 1820; 3^e éd. en 1820; 4^e supplément en 1825) et *Essai philosophique sur les probabilités* (1^{re} éd. en introduction de la 2^e éd. de la *Théorie...*; 2^e éd. en 1814; 3^e éd. en 1816; 4^e en 1819; 5^e en 1825). Voir *Dictionary of Scientific Biography*, New York, Scribner, 1970, t. XV, p. 388. Voir aussi Madeleine MAZARS-CHADEAU, « Le savant, le social et la politique : à propos de l'« Essai philosophique sur les probabilités » de Laplace », *L'Année sociologique*, III^e S., XXXVI, 1986, p. 75-92, qui me paraît trop négliger l'activité scientifique pré-révolutionnaire du jeune Pierre Simon de LA PLACE.

8. Voir les enseignements de l'École polytechnique et de l'École normale supérieure.

9. Statistiques sur le recrutement de l'armée (1819), la justice criminelle (1827), l'éducation (1827-1831). Cette tendance est repérée par Stuart WOOLF dès 1811, voir son introduction au séminaire de Louis BERGERON, *La Statistique en France à l'époque napoléonienne. Journée d'études, Paris, 14 février 1980*, Bruxelles, Centre Guillaume Jacquemyns, 1981, p. 8-11.

10. Voir Stephen M. STIGLER, *The History of Statistics. The Measurement of Uncertainty before 1900*, Cambridge, Harvard University Press, 1986, p. 162-165.

11. Un tel programme, affiché explicitement lors de la création du Congrès international de statistique en 1853, se prête au repérage d'analogies profondes avec les conceptions savantes issues des renouvellements administratifs et scientifiques des dernières décennies de l'Ancien Régime. Voir mon article « L'Œil de la Science incessamment ouvert. Trois variantes de l'objectivisme statistique », Actes du colloque « L'institutionnalisation des sciences de l'homme (1795-1914) », Paris, Société française pour l'histoire des sciences de l'homme, janv. 1989 à paraître dans la revue *Communication*.

accomplies¹², peuvent être considérés comme des indices d'une lente transformation du partage entre activités scientifiques et administratives. Supposer un tel déplacement de la division sociale du travail de production symbolique rend plausible la nécessité éprouvée par les agents de l'État et par les savants d'élaborer de nouveaux instruments pour mettre en évidence les juridictions administratives et de nouveaux outils pour réduire aux calculs les difficultés rencontrées.

La conjoncture politique défavorable de la Restauration et son corollaire, le défaut de légitimité de la statistique administrative, pouvaient-ils gommer les marques d'une transformation structurelle aussi profonde ? La question des avatars de la statistique se trouve retournée : peut-on repérer ce lent processus de transformation du partage entre science et administration après le retour des Bourbons ? Le tableau dressé par B.-P. Lécuyer appellerait dès lors une nouvelle interprétation. Tenter de cerner les modalités selon lesquelles, dans cette période difficile, les travaux statistiques ont pu trouver une consécration, c'est alimenter deux ordres de réflexions. Le premier est factuel : les observations statistiques ont-elles été reléguées vers les cabinets des notables et dans la quasi-clandestinité de bureaux tenus par des administrateurs résolus, seulement entretenus par des publications occasionnelles ? Le second touche les hypothèses mêmes qu'on se donne pour cerner l'objet : à supposer que la conjoncture politique de la Restauration ait sérieusement altéré ce qui pouvait nous apparaître comme le processus de l'établissement d'une nouvelle division entre sciences et administration depuis les dernières décennies de l'Ancien Régime, il faudrait réviser à la baisse l'ampleur supposée d'une telle tendance, ne plus y voir un phénomène d'assez longue durée, mais plutôt une oscillation conjoncturelle.

Ces interrogations mènent vers l'activité statistique éventuelle de l'Académie royale des sciences à la Restauration¹³ : le retour à un ordre voulu conforme à l'ancien pouvait, en effet, être accompagné d'un mouvement vers une société particulièrement active en la matière à la veille de la Révolution. Heuschling, et avant lui Quetelet, y ont remarqué un prix de statistique, créé en 1817 après un legs anonyme du baron Auget de Montyon¹⁴, mais ce prix est resté ignoré des historiens¹⁵. Pourtant une liste de

12. Voir S. WOOLF, « Contribution à l'histoire des origines de la statistique : France, 1789-1815 », in L. BERGERON, *op. cit. supra* n. 9, p. 45-125. Voir depuis lors, Marie-Noëlle BOURGUET, *Déchiffrer la France. La statistique départementale à l'époque napoléonienne*, Paris, Éd. des archives contemporaines, 1988.

13. La Compagnie reprit cette appellation en 1816.

14. Voir X. HEUSCHLING, *art. cit. supra* n. 2, p. 271 et Adolphe QUETELET, *Correspondances mathématiques et physiques*, Gand, 1825, t. I, n° IV, p. 217 et n° V, p. 306-307.

15. Nicole et Jean DHOMBRES, par exemple, ne l'évoquent pas dans *Naissance d'un nouveau pouvoir : sciences et savants en France 1793-1824*, Paris, Payot, 1989, dans leur chapitre

lauréats, même partielle (on peut en compter aujourd'hui près de deux cents), éveille la curiosité d'un lecteur familier des recueils et des traités de statistique du XIX^e siècle¹⁶.

La diversité des conceptions et des pratiques de dénombrements est bien connue. On discerne ici l'objet ultime de cette étude limitée à la période 1817-1831¹⁷, c'est-à-dire à celle qui a précédé le rétablissement de la Classe des Sciences morales et politiques à l'Institut (1832), terme d'une conjoncture difficile. On espère contribuer à circonscrire cette diversité, à en dégager des principes structurants à l'époque, comme on peut le faire pour d'autres institutions de consécration¹⁸.

LA CONJURATION DES STATISTIQUES

« Un anonyme propose d'offrir [à l'Académie] un capital de 7 000 francs pour la fondation d'un prix relatif à la statistique. L'Académie charge une

sur la statistique, thème pourtant au cœur du partage entre science et politique, p. 536-539. En ce qui concerne les prix académiques, on pourra consulter Elisabeth CRAWFORD, « The Prize System of the Academy of Sciences, 1850-1914 », in Robert FOX, George WEISZ, eds, *The Organization of Science and Technology in France 1808-1914*, Paris/Cambridge, Maison des sciences de l'homme/Cambridge University Press, 1980, p. 283-307, qui donne quelques indications sur l'origine de cette pratique académique, mais qui se concentre sur une période ultérieure.

16. Parmi les lauréats, durant le premier siècle de cette fondation (le prix Montyon de statistique de l'Académie des sciences est toujours décerné), on relève les noms de d'Angeville (cité en 1841), Benoiston de Châteauneuf (prix en 1824), Louis-Adolphe Bertillon (mention honorable en 1876), Maurice Block (mention honorable en 1852, prix en 1861), Bottin (prix en 1824, mention honorable en 1826), Casper (mention honorable en 1836), Chervin (mention honorable en 1881, 1884 et 1885), Cheysson (prix en 1891), Demonferrand (mention honorable en 1836, prix en 1837), Dufau (prix en 1841), Guerry (prix en 1833 et 1860), Legoyt (second prix en 1843), Loua (mention honorable en 1874, prix en 1877), Le Play (prix en 1855), Lucien March (prix en 1907), Moreau de Jonnés (prix en 1819, médaille en 1848), Horace Say (prix en 1852), Léon Say (mention honorable en 1852), Schnitzler (prix en 1847), Turquan (mention honorable en 1885 et 1886, prix en 1887, rappel en 1899), René Worms (prix en 1914), Yvernès (prix en 1877). Sources : Ernest MAINDRON, *Les Fondations de Prix à l'Académie des sciences. Les lauréats de l'Académie, 1714-1880*, Paris, Gauthier-Villars, 1881, p. 83-87 ; Pierre GAUJA, *Les Fondations de l'Académie des sciences (1881-1915)*, Hendaye, Impr. Obs. Abbadia, 1917, p. 24-39 ; INSTITUT DE FRANCE, ACADEMIE DES SCIENCES, *Procès-verbaux des séances de l'Académie tenues depuis la fondation de l'Institut jusqu'au mois d'août 1835*, Hendaye, Impr. Obs. Abbadia, 10 vols, 1915-1921 (dans la suite PV du...), 22 mai 1826, VIII, p. 379.

17. On trouvera une version plus développée de cette analyse, l'inventaire des sources relatives au prix de statistique aux archives de l'Académie des sciences, les principaux textes des programmes du prix, tout comme une bibliographie des ouvrages connus pour avoir été soumis au concours, dans ma thèse *La Mesure de l'État. Recherches sur la division sociale du travail statistique aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 1990, partie II, t. 2, p. 1-147.

18. Par ex., l'Académie royale des sciences à la fin de l'Ancien Régime ; la Société de statistique de Paris après 1860, voir Zheng KANG, *Lieu de savoir social. La Société de statistique de Paris au XIX^e siècle (1860-1910)*, thèse, Paris, École des hautes études en sciences sociales,

commission composée de MM. Laplace, Maurice, Fourier, Lacépède et Silvestre d'examiner cette proposition »¹⁹.

L'anonymat sera levé à la mort du donateur :

« [Le prix] a été fondé par M. le baron de Montyon, écrivain distingué, grand magistrat, philosophe sincère, et constant bienfaiteur des Sciences que la France et l'humanité ont perdu dans le cours de cette année »²⁰.

Si l'usage rationnel des dénombrements par l'administration a gagné en légitimité au fil d'un assez lent processus, comme je viens de le suggérer, la biographie intellectuelle d'Antoine Jean-Baptiste Robert Auget de Montyon (1733-1820) en livre presque tous les avatars²¹. Bornons-nous, ici, à noter sa détermination. Intendant de Provence (1771-1773) puis à La Rochelle (1773-1775)²², il inspire les *Recherches et considérations sur la population de la France* (1778) de Moheau, la plus accomplie des contributions françaises à l'arithmétique politique²³. De retour à Paris, l'arithméticien apparaît précurseur de la statistique morale : il inventorie les minutes du parlement de Paris pour les années 1775 à 1786²⁴. Émigré

1989 ; ou encore le Congrès international de statistique de 1853 à 1876, voir E. BRIAN, « Observations sur les origines et sur les activités du Congrès international de statistique (1853-1876) », in *Proceedings of the 47th Session of the International Statistical Institute*, tenu à Paris, La Haye, Institut international de statistique, sept. 1989, t. 1, p. 121-139.

19. PV du 1^{er} sept. 1817, VI, p. 217.

20. PV du 2 avr. 1821, VII, p. 166.

21. Plusieurs biographes ont voulu retracer la vie d'Auget de Montyon : René ALLISAN de CHAZET, *Vie de M. de Montyon*, Paris, 1829 ; François Louis Edmond LABOUR, *M. de Montyon*, Paris, 1880 ; Louis GUIMBAUD, *Un Grand bourgeois au xviii^e siècle : Auget de Montyon, 1733-1820, d'après des documents inédits*, Paris, 1909. Une notice est encore fournie par P. GAUJA, *op. cit. supra* n. 16.

22. Sa carrière d'intendant n'ira pas plus loin du fait de son hostilité répétée à la réforme des parlements. Voir Vivian R. GRUDER, *The Royal Provincial Intendants. A Governing Elite in Eighteenth-Century France*, Ithaca, Cornell University Press, 1968, p. 37-50.

23. Voir Jacques et Michel DUPÂQUIER, *Histoire de la démographie*, Paris, Perrin, 1985, p. 180-182. Une telle configuration est reproduite à la même époque par La Michodière et Messance et, dans une moindre mesure, par Turgot et Dupont de Nemours puis Montucla (voir Gustave SCHELLE, *Œuvres de Turgot*, 5 t., Paris, Alcan, 1913-1923, II, p. 440-441). Le contexte intellectuel de ces travaux a été analysé par J.-C. PERROT, « Les économistes, les philosophes et la population », in J. DUPÂQUIER, dir., *Histoire de la population française*, Paris, Presses universitaires de France, 1988, t. II, p. 542-544. En 1826, Coquebert de Montbret, rapporteur du prix de statistique identifie les *Recherches* en ces termes : « de Moheau, ou pour mieux dire, [...] de M. de Montyon lui-même, fondateur du prix de Statistique, et dont Moheau n'était que le prête-nom. » La remarque vient au détour d'un autre propos, elle donne probablement à voir un trait connu des initiés. F. Faure partageait cette opinion, voir « Les Précurseurs », *art. cit. supra* n. 3, p. XXIII-XXIV.

24. Voir Jean LECUIR, « Criminalité et moralité. Montyon, statisticien du Parlement de Paris », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, juill.-sept. 1974, p. 445-493, et Michelle PERROT, « Premières mesures des faits sociaux : les débuts de la statistique criminelle en France (1780-1830) », in *Pour une histoire de la statistique*, Paris, I.N.S.E.E., 1977 (rééd. Economica, 1987), t. I, p. 125-137.

et membre de la Société royale de Londres, il publie notamment un très ethnographique *Exposé statistique du Tunkin, de la Cochinchine, du Cambodge...* (1811). De retour à Paris, à la Restauration, il renoue avec l'activisme qui lui avait fait fonder plusieurs prix dans l'ancienne Académie royale des sciences : c'est en premier lieu la création du prix de statistique. Administrateur pieux, Montyon a le sens de l'État tout comme la poignée d'intendants calculateurs de sa génération²⁵, c'est un militant des progrès de l'administration et de la bienfaisance publique. Un extrait de l'introduction de sa *Statistique du Tunkin* livre, je crois, le principe de la cohérence de ses multiples tentatives :

« On ne doit pas s'attendre à trouver ici des notions statistiques aussi complètes, aussi précieuses que celles qui peuvent être formées sur des pays européens, où des cartes géographiques ont été levées par des procédés géométriques²⁶, où sont tenus des états exacts de la population, des récoltes, des travaux des arts, des importations, des exportations, et où cette surveillance ministérielle est encore secondée par des observations scientifiques²⁷; mais on a rassemblé ce qui peut, à défaut de ces moyens, donner instruction; on a eu attention de marquer le degré de certitude des assertions²⁸; et sur les objets dont on n'a pu obtenir connaissance, on n'a point rougi de déclarer qu'on ignorait. Et on a joint à l'exposition des faits, l'observation des causes qui les ont produits, et des conséquences qui en ont résulté et qui pourront en résulter; seul moyen de faire servir la notion de ce qu'est un peuple à l'instruction des autres »²⁹.

Laplace fut l'intermédiaire entre le donateur et l'Académie³⁰. La configuration rappelle la rencontre des intérêts d'un Turgot et d'un Condorcet, près de cinquante ans plus tôt. Mais le temps n'est plus à l'enthousiasme

25. Il l'exprime dans son *Éloge de Michel de l'Hôpital, chancelier de France*, Paris, 1777 (second accessit du Prix de l'Académie française, 1777) et dans ses *Particularités et observations sur les ministres des finances de France les plus célèbres, depuis 1600 jusqu'en 1791*, Paris, 1812. Les deux ouvrages témoignent d'une affinité thématique avec le porte-parole de Turgot. On songe, en effet, aux ouvrages de CONDORCET : l'*Éloge du Chancelier de l'Hôpital*, 1777, et la *Vie de Monsieur Turgot*, 1786.

26. Les premières sections de l'« Essai pour connaître la population... » de LA MICHODIÈRE publiées dans les volumes de l'Académie royale des sciences dans les années 1780 avaient pour principe de fournir des cartouches décrivant la population des agglomérations qui apparaissaient sur la carte de France des Cassini.

27. On pense cette fois aux travaux de Laplace publiés à la même époque. Voir Bernard BRU, « Estimations laplaciennes. Un exemple : la recherche de la population d'un grand empire, 1785-1812 », in Jacques MAIRESSE, *Estimations et sondages. Cinq contributions à l'histoire de la statistique*, Paris, Economica, 1988, p. 7-46.

28. Théoriser et formaliser ce scrupule, tel fut le principe du renouvellement du calcul des probabilités qui se jouait à l'Académie pendant les années 1770 et 1780.

29. Jean-Baptiste AUGET de MONTYON, *Exposé statistique du Tunkin...*, Londres, 1811, p. 8-9.

30. PV du 27 octobre 1817, VI, p. 230.

réformateur et philosophique des habitués du salon de Julie de Lespignasse. Quelle peut bien être, en 1817, l'équation d'une telle affinité ?

L'urgence en premier lieu. Montyon créera, par testament, d'autres prix à l'Institut royal de France : à l'Académie française un prix de vertu, on en garde parfois une réminiscence ; à l'Académie des sciences d'autres encore, destinés à l'encouragement des recherches en médecine³¹. Le prix de statistique fut le seul qu'il aura fondé de son vivant, il avait 84 ans. Le donateur ne se contentait pas de procurer un capital, il était attentif à la mise en place de la nouvelle institution, à ce que les académiciens élaborèrent un « projet conforme aux intentions du fondateur »³². Montyon, le détail de ses dispositions testamentaires en témoigne, n'était pas certain que ses héritiers pourraient recouvrer ses avoirs déposés en Angleterre et aux Pays-Bas. Ainsi a-t-il distribué parmi eux plusieurs diamants, c'était la part la plus tangible de la fortune du vieil émigré³³. Ses craintes étaient justifiées : les tracas causés par les recouvrements alimenteront longtemps les comptes rendus des séances de l'Académie.

La discrétion en second lieu. Le gouvernement pouvait s'alarmer. Le ministère de l'Intérieur, méfiant, c'est certain, à l'égard de la statistique, et peut-être inquiet d'un éventuel retour à des préoccupations savantes et administratives trop évocatrices des prémices de la Révolution, réclame à l'Académie des renseignements sur les anciens prix Montyon, mais un peu tard : en mai 1819, alors que le prix a été fondé par une ordonnance royale du 22 octobre 1817³⁴. L'anonymat servait-il à dissimuler aux yeux des plus réactionnaires une entreprise conçue comme la préservation des progrès de l'administration ? La préoccupation n'aurait pas été nouvelle : Condorcet n'avait-il pas laissé, à la veille puis au cours de sa proscription, deux versions d'un programme scientifique qui devaient sauvegarder les fruits de la rencontre des élites savantes et administratives de la fin de l'Ancien Régime³⁵ ?

31. Une ordonnance royale de 1821 autorisera l'Académie à accepter ces legs. Voir le *Testament de M. le Baron Auget de Montyon...* Paris, Huzard, 1823. Sa version autographe est datée du 12 novembre 1819.

32. PV du 8 septembre 1817, VI, p. 218-220 et la pochette de la séance à la même date aux Archives de l'Académie des sciences.

33. La petite fille de Laplace figure parmi ces héritiers, *Testament...*, *op. cit. supra* n. 31, p. 5.

34. PV du 3 mai 1819, VI, p. 442 et du 10 mai 1819, VI, p. 448.

35. Il s'agit du « Tableau général de la science qui a pour objet l'application du calcul aux sciences politiques et morales », publié dans le *Journal d'instruction sociale*, n° IV et VI des 29 juin et 6 juillet 1793 (publié à nouveau en 1805), du « Fragment sur l'Atlantide » et, d'une manière générale, des fragments de la X^e époque du *Tableau des progrès de l'esprit humain* (repris dans les *Œuvres*, éd. de 1804). Voir Keith M. BAKER, *Condorcet. Raison et politique*, Paris, Hermann, 1988, chap. 6 (éd. orig. 1974).

Parmi les académiciens, on savait à quoi s'en tenir. Le procès-verbal du 27 octobre 1817, cité plus haut, enchaîne de manière tout à fait explicite :

« MM. Laplace, Fourier, Coquebert-Montbret sont nommés commissaires pour rédiger l'article des naissances et des morts qu'on insérera dans les volumes [de l'Académie] suivant l'ancien usage »³⁶.

L'allusion touche l'« Essai pour connaître la population du royaume », que nos trois commissaires *ad hoc* devaient prolonger, ceux-là même qui seront annuellement élus membres de la commission du prix de statistique pratiquement jusqu'à leur mort³⁷.

Auprès de Laplace et de Montyon, la présence de Fourier, qui publiait la *Description de l'Égypte* (1809-1822) et collaborait aux *Recherches statistiques sur la ville de Paris* (1821-1829), et de Coquebert de Montbret, l'organisateur de la statistique impériale (1806-1814)³⁸, suggère que la fondation du prix aurait mobilisé, à l'Académie des sciences, les principaux protagonistes vivants du renouvellement scientifique et administratif engagé depuis déjà près d'un demi-siècle. La multiplicité des pratiques couvertes par le mot statistique serait ici à l'œuvre, fédérée par l'objectif de sauvegarde et la nécessité d'éviter que le coup de force soit identifié comme un acte politique.

Ce jeu assez complexe, et en fait parisien³⁹, entre science et politique n'est somme toute que l'actualisation, dans des conditions défavorables, de la fonction organique de l'ancienne Académie royale des sciences⁴⁰. Mais la Restauration n'est pas un simple retour. Les savants sortent de trente années d'incertitudes politiques. Si, vers 1780, Auget de Montyon pouvait espérer fonder une rente en plaçant 12 000 livres sur la tête du roi et du dauphin, en 1817 il fait mettre le capital du prix de statistique sur l'État⁴¹. Dans la monarchie restaurée, la personne du roi ne constitue

36. PV du 27 octobre 1817, VI, p. 230.

37. La commission du prix était presque toujours composée de cinq membres élus. Fourier le fut systématiquement de 1817 à 1830, Laplace de 1817 à 1826 et Coquebert de 1817 à 1831. Ils sont morts respectivement, en 1830, 1827 et 1831. Pendant la période 1817-1831, 14 commissions du prix de statistique furent élues : le nom de Coquebert y figure 14 fois, celui de Fourier 13 fois, celui de Laplace 9 fois. Aucun autre académicien n'y figure aussi souvent pendant la même période.

38. Voir M.-N. BOURGUET, *Déchiffrer la France...*, *op. cit. supra* n. 12, p. 356.

39. Ce trait caractérise bien la production centralisée, pas seulement administrative, des normes de la pratique statistique au début du XIX^e siècle. Voir J.-C. PERROT, *op. cit. supra* n. 5, p. 45-47.

40. Voir le texte rédigé par Condorcet publié par James E. McCLELLAN dans la *Revue d'histoire des sciences*, t. XXX, 3, juil. 1977, p. 241-253. Ce mode de fonctionnement académique a connu son temps fort pendant les deux dernières décennies de l'Ancien Régime, voir Charles C. GILLISPIE, *Science and Polity in France at the End of the Old Regime*, Princeton, Princeton University Press, 1980.

41. PV du 8 septembre 1817, VI, p. 220.

plus une garantie durable. L'État tient donc lieu de monarchie. Si le gouvernement consulte l'Académie, s'il sait apprécier l'utilité des sciences, il sera éclairé. S'il la dédaigne, le suffrage d'une compagnie savante console les hommes supérieurs... aurait dit Condorcet. Tout se passe comme si, une fois admise la malveillance de la Restauration à l'égard de la statistique, les académiciens qui avaient œuvré à l'essor de ces recherches cherchaient à limiter les conséquences d'une conjoncture néfaste.

Ce système de contraintes, l'impérieuse urgence de sauver l'héritage et la nécessaire discrétion qui doit entourer le coup de force, éclaire les textes fondateurs du prix.

« Les connaissances [statistiques] ont été regardées comme importantes et même comme nécessaires par tous les gouvernements éclairés. Elles prirent en France plus d'essor à l'époque même où l'Académie des Sciences fut fondée, c'est-à-dire sous le Ministère de Colbert, dont le nom, associé à tant de monuments utiles, rappelle les progrès des sciences, le développement de tous les arts et un accroissement prodigieux de la fortune publique »⁴².

Comment, en 1817, débarrasser la statistique de sa mauvaise réputation politique ? En invoquant Colbert, dont l'image fournit un pont merveilleux entre la monarchie absolue, l'Académie des sciences et les enquêtes systématiques. La référence, tant de fois reprise dans les histoires des développements de la statistique en France, est assez désarmante dès qu'on songe à l'anti-colbertisme des réformateurs de l'État de la fin de l'Ancien Régime, aux rangs desquels il faut compter les anciens intendants provinciaux amateurs d'arithmétique politique. Les défauts des enquêtes effectuées sous Colbert, parfaitement évalués sous Turgot, doivent être effacés dès que le temps fort de la préhistoire de la statistique ne peut plus se situer aux prémices de la Révolution.

Ceux des rapports de la commission du prix destinés à une large diffusion laissent parfois percer ce délicat jeu politique. Ainsi, la prudence s'impose quand il faut justifier la fondation auprès du ministère :

« Parmi les recherches statistiques il y en a plusieurs que le gouvernement seul peut ordonner ; il y en a aussi de fort importantes qui peuvent être entreprises par les particuliers. Ceux qui se consacrent avec persévérance à une étude aussi précieuse trouveront les autorités publiques disposées à favoriser leurs travaux. Quant à l'Académie, tous ses vœux sont remplis, dès qu'on lui offre de nouveaux moyens de concourir aux progrès des connaissances utiles. Elle aura toujours pour premier objet de seconder les vues du gouvernement en se conformant au plan général qu'il aura tracé »⁴³.

42. J. FOURIER, *ibid.*, p. 219.

43. *Ibid.*

De même, Coquebert de Monbret, en 1819, citera complaisamment l'un des auteurs mentionnés :

« Je ne parlerai pas, dit-il, des temps modernes ; ils sont trop près de nous... Il convient aujourd'hui de songer uniquement à nous remettre de nos sanglantes agitations, et que sous les institutions consacrées par la sagesse du Monarque, nous ne nous rappelions nos longs malheurs que pour en tirer d'utiles leçons »⁴⁴.

Héron de Villefosse, rapporteur sous d'autres cieus (en 1831), louera en ces termes un ouvrage primé :

« Il procure, au sujet d'un pays important, cette connaissance complète des faits qui, suivant l'expression d'un habile statisticien, est propre à écarter les fausses opinions chez les particuliers et les fausses mesures chez ceux qui gouvernent »⁴⁵.

L'ESPRIT DE L'OBSERVATION

Par-delà les vicissitudes des institutions savantes et administratives, transmettre l'instrument du perfectionnement social et du progrès scientifique, c'est l'intention qu'on peut discerner chez le fondateur et les animateurs du prix de statistique. Il n'est plus question d'un terme radieux, tel celui tracé par Condorcet, mais plutôt de la tâche, devenue ingrate, des bienfaiteurs de l'humanité. Coquebert de Montbret a soixante-treize ans quand il rédige le rapport de la commission pour l'attribution du prix de 1828, Laplace et Montyon sont morts. Le testament s'adresse à ceux qui, quarante ans plus tard, formeront la Société de statistique de Paris :

« En fondant un prix de Statistique, c'est-à-dire en cherchant à encourager, autant qu'il dépendait de lui, l'étude des faits relatifs à l'état de la société dont nous faisons partie, M. de Montyon a pourvu à l'un des besoins de notre siècle. Il a semblé dire à la génération qu'il voyait s'élever : Le temps des vagues théories et des passions fougueuses est passé. Le siècle qui s'ouvre pour vous sera celui de l'examen réfléchi des intérêts généraux. Qui

44. PV du 1^{er} mars 1819, VI, p. 425, citation extraite de DELACROIX, *Statistique de la Drôme*, Valence, 1817.

45. PV du 23 mai 1831, IX, p. 638, à propos de ROBIQUET, *Statistique de la Corse*, deux portefeuilles déposés à l'Institut. N'est-ce pas Fourier, cet habile statisticien ?

que vous soyez, législateurs, administrateurs ou simples observateurs de la marche des événements, c'est à cette balance que vous devez peser désormais tout ce qui se fait, les opinions des uns et les opérations des autres. N'eût-on pour but que de lire avec fruit les ouvrages qui attirent l'attention générale il faut avoir nourri son esprit des connaissances positives. Ces connaissances, c'est à la Statistique à vous les fournir ; elle le fera avec d'autant plus de profit pour votre raison qu'elle vous les offrira dépouillées de tout entourage étranger. Les faits constatés triomphent peu à peu des faux systèmes, toutes les opinions finissent par s'y rallier, et si l'on ne s'est pas entendu d'abord sur les conséquences à en déduire, un examen plus attentif des mêmes faits rectifie les inductions erronées »⁴⁶.

Comment l'Académie pouvait-elle agir ? En opérant une mise en ordre. La diversité, voire la confusion, qui régnait parmi la production spécialisée des deux précédentes décennies n'échappait pas aux commissaires⁴⁷.

« En offrant d'établir à perpétuité un prix qui serait décerné par l'Académie, le fondateur a eu le dessein de donner à des travaux extrêmement variés une direction commune »⁴⁸.

« L'Académie des sciences aura satisfait aux intentions du Gouvernement, à celles du fondateur ; ses vœux seront accomplis si elle a pu, dès l'origine de cette nouvelle fondation, exposer les vrais principes de la science qui en est l'objet, et en propager la connaissance, inspirer de plus en plus le goût des études positives, et diriger vers un but commun des recherches consacrées à l'utilité publique »⁴⁹.

Ces connaissances positives, factuelles autant que constructives pour les qualifier de manière à restaurer le sens d'un adjectif promis à un certain succès, le programme du prix en donnera-t-il l'inventaire, l'Académie en livrera-t-elle la liste ? Non, l'intention n'est plus administrative. Il s'agira de façonner un savoir-faire par l'exemple :

« Afin que les recherches puissent s'étendre à un plus grand nombre d'objets, il a paru d'abord préférable de ne point indiquer une question spé-

46. PV du 9 juin 1828, IX, p. 67-73 et pochette de séance aux Archives de l'Académie, même date.

47. M.-N. BOURGUET, *op. cit. supra* n. 12, a analysé cette hétérogénéité.

48. J. FOURIER, rapport sur la fondation, PV du 8 septembre 1817, VI, p. 218-220 et pochette de séance à la même date. Repris dans INSTITUT ROYAL DE FRANCE, ACADEMIE DES SCIENCES, *Rapport sur la proposition de fonder un prix annuel de statistique*, Paris, Didot, [1818], in-4°.

49. J. FOURIER, rapport sur le programme, PV du 5 janvier 1818, VI, p. 257-260. Repris à la suite de l'imprimé cité à la note précédente, p. 6-7 (pochette de la séance du 8 septembre 1817), et dans INSTITUT ROYAL DE FRANCE, ACADEMIE DES SCIENCES, *Programme du Prix de statistique... pour l'année 1818*, Paris, Didot, [1818], in-4°, 7 p. (pochette de la séance du 5 janvier 1818).

ciale, en laissant aux auteurs mêmes le choix du sujet, pourvu que ce sujet appartienne à la statistique proprement dite, c'est-à-dire qu'il contribue à faire connaître exactement le territoire ou la population, ou les richesses agricoles et industrielles du Royaume ou des Colonies »⁵⁰.

« Il est assez facile de substituer [aux] énumérations des aperçus généraux, des dissertations ou des vues sur tous les objets qui intéressent l'administration de l'État ; mais ce qui demande beaucoup de sagacité et de soin, ce qui est vraiment digne de l'attention, et nous dirons même de la reconnaissance publique, c'est de discerner les faits importants, d'en former une collection nombreuse et variée, d'assigner les quantités, les valeurs, l'étendue, de soumettre à des mesures tout ce qui peut en être l'objet, de multiplier les renseignements exacts et les observations »⁵¹.

Accumuler les observations, systématiser les relevés, comptabiliser, comparer, établir des mesures, enregistrer, « assigner des quantités », telles sont les missions des statisticiens. Ils sont donc chargés d'appliquer au monde social et économique l'épistémologie du « Discours préliminaire » de l'*Encyclopédie* : à l'observation historique succèdent l'abstraction de la science fondée, si possible, sur la comparaison des faits observés, l'établissement de quantités, la définition de mesures ; puis viendra leur formalisation, enfin leur mise en équation. Nous sommes dans le registre précis des recherches des géomètres de la fin de l'Ancien Régime : il fallait renouveler un tel édifice d'abstraction pour ramener aux calculs les faits des sciences morales et politiques. C'est la préoccupation intellectuelle incarnée par Condorcet qui transparaît ici⁵².

Pourtant, on l'aura remarqué, la statistique ainsi nommée est science et non plus « histoire naturelle de l'homme »⁵³. Oubliés les échanges de fine métaphysique des correspondances de Turgot et de Condorcet, les dénombrements des faits, ceux « relatifs à l'état de la société dont nous faisons partie »⁵⁴, relèvent d'une science nouvelle depuis déjà près de vingt-cinq ans. Elle aura subi l'amalgame de traditions voisines, notamment après l'importation des savoir-faire allemands⁵⁵. On peut ainsi affir-

50. Id., *ibid.*

51. Id., *ibid.*

52. Voir mon article « La Foi du géomètre. Métier et vocation de savant pour Condorcet vers 1770 », *Revue de synthèse*, IV^e S., 1, janv.-mars 1988, p. 39-68.

53. C'est encore la formule de CONDORCET dans le « Fragment sur l'Atlantide » qui accompagne l'*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, éd. récente, Paris, Flammarion, « GF », 1988, p. 315. Le terme est fidèle à l'orthodoxie d'alembertienne.

54. On pense cette fois aux premiers aboutissements des réflexions du géomètre inspiré par le ministre disgrâcié. Ils furent publiés au milieu des années 1780, voir, par ex., *Discours prononcé dans l'Académie Française le Jeudi XXI février M.DCC.LXXXII*, à la réception de M. le marquis de Condorcet, Paris, Demonville, 1782, éd. récente, Paris, Fayard, 1986, p. 179-201.

55. M.-N. BOURGUET, in *op. cit supra* n. 12, donne le panorama des pratiques connexes.

mer, en 1817, qu'elle est « cultivée et enseignée publiquement dans plusieurs États du Nord de l'Europe »⁵⁶. La légitimité de la pratique est proclamée au prix d'une entorse nominale aux scrupules fondateurs de la discipline. Les termes ont dérivé, mais perdue l'habitude mentale qui fait distinguer la collecte des observations de la construction des comparaisons.

La statistique départementale constitue à l'évidence un héritage que les organisateurs du prix, Coquebert de Montbret en tête, vont devoir gérer. Il s'agit en premier lieu de compléter le tableau inachevé laissé par l'administration d'Empire :

« [Tel ouvrage doit] trouver place dans la collection des Mémoires statistiques dont la réunion formera quelque jour la description complète de la France ; entreprise magnifique qui serait terminée en peu d'années, si les particuliers qui ont des matériaux en porte-feuille, si les administrations surtout, dont les cartons renferment des richesses sans nombre dans ce genre, consentaient à en laisser jouir le public, et sentaient que le temps ôte chaque jour quelque degré d'intérêt à ces précieux renseignements, et peut même les détruire entièrement »⁵⁷.

Mais l'objectif est plus ambitieux. Le motif départemental est critiqué, au même titre que les ressources dont disposent les préfets, toujours sous la plume de Coquebert :

« La statistique d'un département entier est une entreprise trop considérable pour être bien exécutée par une seule personne, quelque zèle, quelque étendue de connaissances, quelque discernement qu'on lui suppose. On est obligé, dans un tel travail, de s'en rapporter à un grand nombre de collaborateurs. Auront-ils tous au même degré l'intelligence, l'application, la bonne foi nécessaires, et si les éléments ne méritaient pas de confiance, que devrait-on penser de l'ensemble qui en est résulté ? [...] »

« Si la statistique d'un département entier est une entreprise trop vaste, ne conviendrait-il pas d'encourager des travaux plus bornés dans leur objet, mais plus précis dans leurs résultats ? Un territoire moins étendu peut être visité par un seul homme ou par une association d'hommes animés d'un même esprit ; là tout serait observé, scruté, comparé avec la plus extrême attention »⁵⁸.

Déarrassé du carcan départemental, son échelle ajustée à celle de la division pratique du travail d'observation directe, la statistique serait par-

56. J. FOURIER, rapport sur la fondation, PV du 8 septembre 1817, VI, p. 219.

57. Charles Étienne COQUEBERT DE MONTBRET, rapport de 1819, PV du 1^{er} mars 1819, VI, p. 424, et pochette de séance à la même date. Il s'agit d'un commentaire à propos de l'ouvrage du baron TROUVE, *Statistique générale et statistique du département de l'Aude*, Paris, Didot, 1818.

58. ID., *ibid.*, p. 423.

faite aux yeux de celui qui avait su organiser sa production quelques années plus tôt en gestionnaire avisé de la machine préfectorale.

« Il pourrait résulter d'un semblable travail un ouvrage en quelque sorte *normal* pour la statistique⁵⁹, digne de servir de modèle et d'être appliqué comme objet de comparaison aux autres productions du même genre »⁶⁰.

Il faut donner à voir le tableau positif de la France, sans épargner les détails. On achèvera le puzzle départemental, mais au besoin on retaillera les pièces. Encore devra-t-on aussi mettre plus en évidence la composition, et faire oublier le carroyage :

« Un [objet] des plus nécessaires à traiter d'une manière générale concerne les moyens de communications, et particulièrement les rivières navigables et les canaux ; à cet égard, les statistiques des Départements ne peuvent donner que des renseignements incomplets »⁶¹.

L'idéal de la statistique du premier XIX^e siècle est là, enfin débarrassé des contraintes de l'administration. Et Coquebert, emporté par sa plume, livre une marque de plus de la continuité établie, dans l'esprit des animateurs du prix, depuis les travaux des réformateurs de l'administration d'Ancien Régime jusqu'à ceux qu'ils veulent encourager, en passant par la statistique départementale.

« Qu'il nous soit permis de citer à cette occasion l'exemple que le Maréchal de Vauban ne dédaigne pas de donner, en décrivant, paroisse par paroisse, l'élection de Vézelay. Espérons qu'il se trouvera quelqu'un qui, marchant sur les traces de ce grand homme, formera une entreprise semblable, et s'il se peut dans les mêmes lieux où il l'exécuta, il y a plus d'un siècle »⁶².

59. Le département, tracé pour qu'en un jour les informations et les ordres circulent, est trop vaste pour se prêter à la longue observation du statisticien. Deux temps de l'administration sont ici en conflit : celui de l'exécution, qui gouverne le rayon du département, celui de l'accumulation méthodique, qui trace le périmètre « normal » que souhaite Coquebert. Les déboires de la statistique révolutionnaire sont les résultats de la rencontre de ces deux logiques, ils sont décrits par M.-N. BOURGUET, *op. cit. supra* n. 12, p. 54-70.

60. COQUEBERT, *op. cit. supra* n. 57, p. 423 ; italiques dans l'original.

61. Id., extrait du rapport de 1823, PV du 5 mai 1823, VIII, p. 495.

62. Id., *op. cit. supra* n. 57 ; Coquebert cite le mémoire de Vauban sur l'élection de Vézelay (1686), il a été publié par E. COORNAERT dans le volume *Vauban. Projet d'une dixme royale...* [1707], Paris, 1933. Voir Edmond ESMONIN, « Quelques données inédites sur Vauban et les premiers recensements de population », *Population*, 9, 3, juil.-sept. 1954, p. 507-512 et B.-P. LÉCUYER, « La recherche sociale empirique en France sous l'Ancien Régime », *Séminaire d'histoire de la sociologie empirique en France*, Paris, 1963, ronéo, p. 14-28. L'actualisation de ce modèle de l'ouvrage « normal », LA ROCHEFOUCAULT LIANCOURT, un autre témoin du renouvellement savant et administratif de la fin de l'Ancien Régime, la mettra en œuvre. Il ne sera plus question de la population de Vézelay, mais de l'industrie de Creil. C'est un autre siècle. Voir COQUEBERT DE MONTBRET, rapport de 1826, PV du 22 mai 1826, VIII, p. 377-378. On peut identifier l'auteur de cette *Statistique industrielle du canton de Creil* (impr. à Senlis) grâce au rapport de 1828, PV du 9 juin 1828, IX, p. 67.

La perspective à peine dégagée, elle laisse entrevoir des travaux qui nous sont familiers :

« Ainsi la statistique fournirait à l'histoire et à l'économie politique la plus belle et la plus heureuse des applications, en rendant évidents les progrès que la population, l'agriculture et la richesse publique n'ont pu manquer de faire depuis l'époque de ce recensement »⁶³.

L'objectif est clair maintenant. Il faut encore examiner comment les rapports des commissions du prix dépeignent le savoir-faire statisticien : quelles qualités sont vantées, quels travers se trouvent stigmatisés. Si un modèle d'excellence se dégage, on aura identifié la principale médiation par laquelle les académiciens espèrent transmettre aux candidats une forme d'auto-contrôle de leurs productions.

L'observateur statistique n'est pas supposé maître en toutes sciences.

« Ce qu'on attendrait d'une dissertation spéciale sur une question scientifique, on ne le cherchera pas dans les travaux dont il s'agit. L'Académie sait trop bien que l'ensemble des lumières de ses sections, dans les parties que chacune d'elles cultive spécialement, ne saurait servir de mesure pour apprécier une composition statistique »⁶⁴.

Il ne doit pas non plus pécher par excès de perfectionnisme.

« [L'Académie] ne pensera pas qu'on ait dû dédaigner, par cette raison, l'ouvrage où ces taches légères se seraient rencontrées. De faibles erreurs de calcul ne seront pas non plus jugées avec rigueur, lorsque les auteurs se seraient montrés d'ailleurs soigneux et exercés »⁶⁵.

Le prix procurant la notoriété aux auteurs, leurs travaux trouveront plus aisément à être publiés, et les défauts seront corrigés par la critique.

« L'auteur a eu l'occasion de puiser aux meilleures sources, et l'avantage d'observer beaucoup de choses par lui-même. Si, malgré cela, quelques inexactitudes avaient pu lui échapper, ce qu'il est impossible à la commission de vérifier comme aussi elle ne saurait affirmer le contraire, la publication de cet ouvrage serait le meilleur moyen de les faire disparaître »⁶⁶.

L'observation positive n'est donc ni la mise en œuvre de l'état présent des sciences, ni un exercice de méticulosité. C'est un état d'esprit, pareil à

63. *Ibid.*, p. 423.

64. *Ibid.*, p. 422.

65. *Ibid.*

66. *Ibid.*, à propos de la *Statistique des colonies françaises...* d'Alexandre MOREAU de JONNÈS.

celui qui dirigeait Montyon dans sa *Statistique du Tunkin* : il faut établir les faits, sans parti pris ni obstination, et il faut surtout savoir évaluer la qualité de ses relevés et faire sentir au lecteur le crédit qu'il peut leur accorder. C'est à l'esprit de vigilance et de rigueur empirique qu'on fait appel. Pour employer le vocabulaire de Bachelard, ce que le programme et les rapports du prix façonnent c'est le premier degré de la surveillance, « conscience d'un sujet qui a un objet »⁶⁷. Et comme il n'est pas question de discours de la méthode, il n'y a pas d'appel à un contrôle de l'application de la méthode, ni même bien sûr à une mise en question de la méthode. Cela peut nous dérouter, nous qui pouvons prendre pour objet la méthode comme le fait Bachelard, alors que l'Académie de Paris ne revendiquait aucun système — c'est l'expression d'un Alembert et d'un Condorcet —, qu'elle avait renoncé à prendre parti dans les conflits de méthodes qui avaient émaillé les xvii^e et xviii^e siècles.

Pourtant, il fallait bien déléguer l'observation à des profanes, à des agents de l'État dans le cas le plus simple à contrôler, et c'est ce qui distingue l'entreprise statistique des collectes d'observations astronomiques finalement monopolisées au xviii^e siècle par des experts organisés en réseaux d'Académies. Sans les instruments administratifs de collecte, ce moindre mal qu'avaient procuré d'heureuses circonstances politiques, on ne peut donc compter que sur les dispositions des observateurs. La qualité de la pratique de l'observation positive découle de l'exigence morale des observateurs. On peut donc interpréter les textes des rapports de la commission du prix de statistique comme les outils du façonnage d'un habitus empirique.

« Ce qui fixera l'attention, plus qu'aucun détail considéré isolément, ce sera l'esprit général de la composition. À cet égard, il se présente ordinairement deux différences notables, qui dépendent de la trempe et de la portée des esprits. Dans quelques ouvrages, on aperçoit mieux le zèle laborieux de l'auteur, la précision scrupuleuse qu'il met à tout, et l'on approuve des qualités aussi essentielles. Dans quelques autres, on remarque plus de philosophie, le talent de faire valoir ce qui mérite d'être distingué, l'art de lier les faits d'une manière qui soulage l'esprit, et de les rapprocher avec un soin qui l'éclaire, et l'on se sent entraîné. Cependant la réflexion ramène à préférer l'exactitude à des qualités plus brillantes. [...] Aucune doctrine ne saurait reposer sur des faits négligemment observés, adoptés sans preuves et sans discussions [...]. En désirant pour l'avenir l'indication des moyens employés pour démêler ce qui est vrai de ce qui est faux ou hasardé, il est juste d'admettre pour garants de l'authenticité d'un travail, le caractère public et privé de celui qui l'a exécuté, son amour pour les recherches utiles, son atta-

67. Gaston BACHELARD, *Le Rationalisme appliqué*, Paris, Presses universitaires de France, 1949, chap. iv.

chement au bien public, et les talents, les lumières qu'on lui connaît d'ailleurs »⁶⁸.

La statistique du prix Montyon repose donc sur les mêmes valeurs morales que son prix de vertu décerné par l'Académie française. Mais, proclamer la primauté d'un genre, alimenter l'esprit statisticien ne suffit pas. Les rapports indiquent explicitement où doivent passer les frontières.

« [Il ne faut] pas grossir les statistiques de l'histoire des temps passés et modernes, de jugements sur les personnes et les événements, de dissertations sur les antiquités, de détails biographiques ou purement littéraires. La distinction des genres est une des premières lois de l'art d'écrire, et le véritable but de la statistique disparaît sous ces nombreux accessoires »⁶⁹.

Les organisateurs du prix font preuve de pragmatisme. Ils connaissent la diversité que l'administration du Bureau de statistique de l'Empire n'a pas su canaliser, et prennent souvent sur eux d'opérer la rupture.

« La Commission a remarqué avec plaisir que quelques-uns des concurrents en avaient usé ainsi. Mais lorsque cette séparation n'avait pas été faite par l'auteur, elle s'est imposé la loi de la faire elle-même. Elle n'a considéré dans un ouvrage de statistique que ce qui en portait le caractère. Elle n'a pas permis que ce qui était étranger au sujet de ses délibérations exerçât la moindre influence sur son jugement »⁷⁰.

Si les académiciens peuvent encore espérer imposer les règles d'un genre contre d'anciennes habitudes, il leur est plus difficile de combattre les dérives induites par l'autorité d'une science connexe qu'ils cultivent eux-mêmes, l'arithmétique politique, ou bien celle d'une discipline concurrente qu'ils combattent, l'économie politique⁷¹.

« L'arithmétique politique, c'est-à-dire l'application de l'analyse mathématique à un certain ordre de faits civils, doit aussi être distinguée de la statistique. Cette analyse dirige utilement les recherches sur la population et sur d'autres objets qui intéressent l'économie publique. Elle indique dans ces recherches les éléments qu'il importe le plus d'observer, leur dépendance réciproque, et le nombre des observations nécessaires pour acquérir un degré donné de certitude ; elle détermine la durée moyenne de la vie, celle des

68. COQUEBERT, *op. cit. supra* n. 57, p. 422-423.

69. *Ibid.*, p. 422.

70. *Ibid.*

71. Ces observations méritent une analyse plus détaillée, voir *La Mesure de l'État...*, *op. cit. supra* n. 17, t. 2, p. 34-48.

mariages ou associations, le nombre d'hommes d'un âge donné, le rapport de la population totale au nombre moyen des naissances annuelles. La statistique admet ces divers résultats sans les envisager sous le point de vue théorique ; elle emploie surtout ceux que l'on peut regarder comme évidents par eux-mêmes, ou dont la connaissance est devenue facile à acquérir »⁷².

L'arithmétique politique relève des comparaisons, des abstractions formelles et non pas de strictes observations. On peut qualifier cette acception de « française », ou plus précisément d'« analytique », tant elle est particulière une fois comparée aux pratiques anglaises et hollandaises. Il faut observer que la leçon est bien passée auprès des candidats, si on en juge par l'absence, dans les rapports ultérieurs, de tout commentaire visant à stigmatiser une éventuelle dérive arithmétique.

L'empire de l'économie politique était plus menaçant. Les définitions, posées dès le programme de 1818, étaient tranchantes :

« [La statistique] a pour objet de rassembler et de présenter avec ordre les faits qui concernent directement l'économie civile. »

Elle observe, elle énumère, elle montre, elle indique tout ce qui doit composer le tableau de l'économie civile de la France⁷³.

« Ainsi le but de ses recherches est de *reconnaître et constater* les effets généraux des institutions civiles et tous les éléments de la puissance respective et de la richesse des nations [...]. Elle multiplie les observations, les détails utiles, les évaluations et les mesures. Elle exige une instruction variée, et plusieurs sciences l'éclairent et la dirigent ; mais elle leur emprunte seulement des principes généraux que l'expérience et l'étude ont fixés depuis longtemps. »

« Elle diffère beaucoup de la science de l'économie politique, qui *examine et compare* les effets des institutions, et recherche les causes principales de la richesse et de la prospérité des peuples. Ces considérations qui exigent des lumières si rares ne peuvent être fondées que sur l'examen attentif de tous les faits ; mais elles ne sont point le premier objet de la statistique, qui exclut presque toujours les discussions et les conjectures »⁷⁴.

Le principe de l'opposition relève précisément de la distinction entre l'accumulation des observations de leurs généralisations. C'est, je l'ai déjà indiqué, l'indice de la permanence d'une habitude mentale dont le classe-

72. J. FOURIER, *op. cit. supra* n. 49, p. 258.

73. Voir l'inventaire fourni par le programme. Il comporte le cumul des critères énoncés dans les enquêtes des vingt-cinq années précédentes. En fait il y renvoie implicitement. M.-N. BOURGUET les analyse dans le chapitre vi de *Déchiffrer la France...*, *op. cit. supra* n. 12.

74. J. FOURIER, *op. cit. supra* n. 49. Les italiques sont miennes.

ment du « Discours préliminaire » de l'Encyclopédie fut l'accomplissement. Mais vers 1817, ce schème, opposant la statistique à l'économie politique, est investi d'une nouvelle tension qu'illustre la position de principe de l'économiste Jean-Baptiste Say à propos des dénombrements⁷⁵. Le métier de mathématicien, tel qu'il est accompli au début du XIX^e siècle, procure à un Fourier, avec son bagage d'outils et d'habitudes mentales, une réelle confiance dans la possibilité d'aboutir progressivement à des abstractions scientifiques partant des relevés statistiques. C'est un autre implicite de la catégorie « fait positif », qui comporte, aux yeux du vrai savant, un potentiel d'abstraction. Mais ce que veut l'économiste, c'est une réponse immédiate : comment assurer, ici et maintenant, la richesse des nations et le bonheur des peuples ? A l'Académie, dès qu'on mesure son action à l'aune des progrès de l'esprit humain, on peut attendre que la statistique soit presque complète avant d'échafauder une véritable économie⁷⁶.

Dans l'immédiat, les organisateurs du prix de statistique doivent parer aux abus d'abstraction. Faute de pouvoir exhiber l'aboutissement de la construction qu'ils escomptent, ils doivent se contenter de stigmatiser les généralisations abusives, c'est-à-dire les idées préconçues. Sous la contrainte du succès de l'économie politique, l'agencement harmonieux qu'avait envisagé Condorcet n'est plus tenable⁷⁷. Telles sont les conditions historiques qui auront façonné la rupture par laquelle l'accumulation systématique d'observations sur le monde social sera effectivement distinguée des inductions qu'elle peut alimenter.

Les développements à venir auxquels les organisateurs du prix veulent croire, c'est ce qui distingue de l'exemple avancé par l'économiste l'observation établie par le statisticien. C'est, au sens fort du mot, le crédit de ces travaux. Ce principe d'anticipation est explicitement évoqué dans le programme du prix. Mais, la profession de foi de Fourier, pour ses lecteurs profanes, peut apparaître comme un jugement arbitraire :

« Si parmi les ouvrages de statistique il y en a dont on ne doit attendre aucun avantage, ce sont ceux dont les auteurs, embrassant d'avance une opinion

75. Elle a été examinée par Claude MÉNARD, « Trois formes de résistance aux statistiques : Say, Cournot, Walras », in *Pour une histoire de la statistique*, Paris, I.N.S.E.E., 1977, p. 417-430, puis par Theodore M. PORTER, in *The Rise of Statistical Thinking, 1820-1900*, Princeton University Press, 1986. C'est sa section « The Opponents of Statistics », p. 152-162.

76. Cette remarque ne peut valoir pour une étude qui m'écarterait de l'analyse du prix Montyon : celle de l'espace des spécialistes engagés, au début du XIX^e siècle, dans la définition de l'économie politique. Le degré d'autonomie des élaborations théoriques vis-à-vis de l'actualité politique y serait, à l'évidence, un principe structurant. La sensibilité à l'urgence des conclusions fournirait un indicateur de cette autonomie.

77. Voir J.-C. PERROT, « Condorcet : de l'économie politique aux sciences de la société », *Revue de synthèse*, IV^e S., 1, janv.-mars 1988, p. 13-37.

fixe sur une des questions d'économie politique, sembleraient moins occupés d'énumérer tous les faits que de choisir et de faire remarquer ceux qu'ils jugeraient favorables à leur sentiment. [... Les travaux statistiques] éclairent les sciences économiques, préparent les projets utiles et les grandes entreprises, inspirent l'homme d'État, réunissent et présentent sans cesse à la science de l'administration, à l'histoire, les éléments si divers dont se compose la longue expérience des sociétés humaines »⁷⁸.

L'OFFICINE DE LA CONSÉCRATION

Comment les organisateurs du prix pouvaient-ils espérer imposer cette mise en ordre qui se double d'un retour aux motifs savants des collectes d'observations sociales ? Tout d'abord bien sûr, en diffusant largement les textes initiaux et les rapports annuels de la commission chargée d'attribuer le prix. Le rapport sur la fondation fut reproduit en 1 200 exemplaires⁷⁹, et diffusé sous la forme d'une feuille pliée in-4^o. C'était peut-être compter en gros une douzaine de destinataires directs par département, un peu plus à Paris. Tenant compte de la circulation d'un tel modèle parmi les amateurs, fonctionnaires locaux, notables ou membres de sociétés savantes, on pouvait espérer un nombre de lecteurs de l'ordre de quelques dizaines par département. C'est somme toute une dimension conforme à l'objectif d'une mobilisation des élites éclairées locales⁸⁰. Le programme fut publié dès la première année, sous des formes typographiques analogues, et probablement avec la même ampleur. On trouve aussi une reproduction partielle ou complète du rapport de la commission dans la brochure imprimée à l'occasion de la séance publique annuelle de l'Académie. Enfin, le programme fut donné, à quelques retouches mineures près, en 1821, 1822, 1824 et 1825, mais je n'ai pas pu vérifier si cette publication était annuelle⁸¹.

La nécessaire diffusion du modèle ne peut seule expliquer son éventuelle efficacité. Ces textes sont investis de l'autorité académique. On peut en circonscrire la logique en suivant le rapport du prix de 1820 qui justifie la décision de renoncer, pour la deuxième année consécutive, à

78. Extrait du programme.

79. Note sur le manuscrit transmis à l'imprimeur dans la pochette de séance du 8 septembre 1817.

80. L'ampleur de cette diffusion est celle de l'assise locale de la statistique départementale analysée par M.-N. Bourguet.

81. On trouve quelques exemplaires des programmes ou des rapports imprimés dans les pochettes des 8 septembre 1817, 5 janvier 1818, 27 mars 1820, 2 avril 1821, 8 avril 1822, 7 juin 1824, 20 juin 1825 et dans la pochette du prix de statistique pour l'année 1829.

récompenser l'un quelconque des ouvrages soumis⁸². C'est l'économie de la consécration qui s'y trouve explorée.

Le principe est tout d'abord exposé : l'Académie en attribuant le prix appelle l'attention du public sur les meilleurs ouvrages. Les profanes éclairés disposent ainsi de jugements experts qui mesurent une production hétérogène.

« Il est sans doute d'une haute importance d'encourager par des récompenses auxquelles à juste titre l'opinion attache un grand prix, des recherches éminemment utiles et dont, parmi nous, un généreux Anonyme est, maintenant, le seul promoteur public. »

« Il est bien vrai que dans ce genre de travaux la perfection est comme impossible à atteindre, et qu'on trouve souvent même dans les plus médiocres[,] des documents et des faits jusqu'alors inconnus ou moins bien observés. »

Si les profanes peuvent voir dans l'attribution du prix un gage de perfection, les spécialistes (et ce texte s'adressait aux seuls académiciens) savent que les ouvrages primés sont nécessairement imparfaits. Le prix dote le travail d'un lauréat d'un crédit auprès des profanes un peu supérieur à sa valeur aux yeux des initiés. Ainsi les producteurs de la spécialité, les académiciens, intéressent-ils objectivement les profanes en voie de spécialisation. C'est un premier effet. Mais la réputation ainsi accumulée n'a pas seulement cours à l'Académie. En certifiant un ouvrage, la commission l'introduit sur un deuxième marché, celui des profanes éclairés, et elle consacre sa valeur. C'en est un second. Le prix induit donc un double profit de réputation, auprès des spécialistes et auprès des profanes.

Il est même possible que l'écart entre la valeur parmi les spécialistes et le crédit certifié auprès des profanes soit résorbé. On a vu que les promoteurs du prix espéraient que la publication de l'ouvrage, facilitée du fait des anticipations de ventes que peut laisser prévoir le second effet, amènerait un perfectionnement de la publication, qu'elle provienne de critiques ultérieures... ou des scrupules de l'auteur⁸³.

Mais une médiocre production annuelle met à mal cet écart nécessaire. Le dilemme consiste alors à choisir entre l'ajustement à cette nouvelle situation ou la conservation de l'écart antérieur. Dans le premier cas le crédit de réputation que confère et confèrera le prix est menacé. Dans le second les anticipations des candidats sont découragées. L'édification de la spécialité, c'est-à-dire la lente spécialisation de profanes intéressés, est

82. Le manuscrit provient de la pochette de séance du 13 mars 1820, il a été rédigé par J.-F.-Th. Maurice.

83. Il est fréquent que les listes des ouvrages reçus, quand elles sont disponibles mentionnent qu'un manuscrit primé a été repris par l'auteur pour être corrigé.

toujours hypothéquée : c'est cet intérêt, précisément, qui est menacé objectivement, dans le premier cas, ou subjectivement, dans le second.

« On ne contestera point l'inconvénient de rebuter dès l'ouverture d'une sorte de carrière si nouvelle encore en France, certains observateurs capables de bien voir au moins ce qui les entoure, en paraissant placer le but à une hauteur qu'ils ne sauraient atteindre et en arrêtant ainsi l'essor qu'ils auraient pris. On conviendra enfin que, placés comme nous le sommes, il faut peut-être moins exiger du présent pour obtenir plus de l'avenir. »

Mais, et c'est en fin de compte le critère qui aura conduit la commission de 1820 à renoncer à attribuer le prix, la fixation de l'écart ne peut procéder uniquement des spécialistes. En effet, les deux marchés, celui des spécialistes et celui des profanes éclairés, sont inter-dépendants.

« Sans renoncer à l'indulgence que doivent inspirer ces réflexions, on ne perdra pas de vue non plus le danger de n'arrêter ses regards, dans les ouvrages soumis au concours, que sur les parties plus ou moins dignes d'éloges, en les détournant de celles qui renfermeraient des erreurs de quelque importance. Une Compagnie savante ne doit point s'exposer à voir ses jugements infirmés par l'opinion ; or, comment empêcher qu'une partie du public, s'attachant plutôt à remarquer ce qu'aurait de vicieux un ouvrage couronné dont la publication ne saurait être prévenue, ne mit pas beaucoup de soin à discerner équitablement ce qui aurait déterminé les suffrages académiques. »

C'est le principe même de la division entre spécialistes et profanes qui serait alors en cause, c'est-à-dire, concrètement, la logique de l'institution académique.

L'attribution d'un prix académique est donc interprétable en termes d'analyse de la production d'instruments symboliques. La légitimité de la catégorie « fait positif », dans les différentes composantes que j'ai examinées précédemment, est alors le produit d'une transformation de la division entre spécialistes et profanes. Le prix en est l'outil, et sa propriété est d'opérer simultanément sur chacun des deux marchés décrits. Tout se passe comme si le prix académique mettait en jeu une logique semblable à celle du palmarès de la presse aujourd'hui⁸⁴. L'enjeu qu'on peut alors cerner est le monopole de la consécration vers lequel tendent les producteurs de palmarès. On discerne un principe de variation entre ces deux cas en notant que l'Académie des sciences se trouve, au début du XIX^e siècle, en situation de quasi-monopole de la production de légitimité scientifique⁸⁵, alors que les journalistes contemporains sont en concur-

84. Voir Pierre BOURDIEU, « Le hit-parade des intellectuels français. Ou qui sera juge de la légitimité des juges ? », *Homo academicus*, Paris, Minuit, 1984, p. 275-286.

85. C'est le résultat d'un long processus mis en évidence par Roger HAHN, *The Anatomy of a Scientific Institution. The Paris Academy of Sciences, 1666-1803*, Berkeley, University of California Press, 1971.

rence vis-à-vis d'instances plus légitimes. Cette comparaison peut faire voir pourquoi les académiciens, malgré ce monopole, prennent le risque de discréditer leur institution (comme le dernier passage cité l'indique). En effet, sur le terrain de la science nouvelle qu'est la statistique, la situation de l'Académie n'est pas aussi favorable : la menace provient, on l'a vu, de l'économie politique. C'est en matière de sciences politiques que l'Académie doit conforter l'autorité de ses suffrages.

Telle apparaît la logique du système d'interdépendance en jeu dans l'acte collectif qui consacre un ouvrage. Dans la pratique, la commission devait se prononcer sur les manuscrits qui lui étaient parvenus pendant l'année précédente et sur les ouvrages publiés au cours de la même période.

La commission du prix était élue au début de l'année pour examiner les ouvrages de l'année précédente. Ses membres ont rempli deux tâches essentielles au regard de ce que j'ai discuté jusqu'ici : leurs rapports ont alimenté l'apprentissage d'un savoir-faire et leurs jugements l'ont converti en discipline. Ils étaient choisis au scrutin : cinq membres devaient être désignés et, de 1817 à 1831, cette règle ne fut enfreinte qu'une fois, en 1824, pour corriger les effets d'une erreur de décompte. Les commissaires se partageaient les textes à leur disposition⁸⁶. Le rapport était lu en séance ordinaire au début du printemps puis repris, éventuellement abrégé, pour la proclamation des résultats lors de la séance publique de l'Académie.

Trois noms ont rassemblé un assentiment quasi général, et ce sont précisément ceux qui avaient été chargés le 27 octobre 1817, sans vote, de veiller à la publication régulière des statistiques des naissances et des décès. L'activisme n'était légitime que paré de la caution du bon fonctionnement des règles académiques. Des trois piliers, les plus actifs furent Coquebert et Fourier, 3 fois sur 4 rapporteurs de la commission⁸⁷. Les indications occasionnelles qu'on peut trouver dans les annotations de quelques listes présentes dans les pochettes annuelles du prix montrent qu'en 1827, Fourier avait évalué 4 des 7 ouvrages pris en considération, les autres ayant été répartis parmi ses confrères⁸⁸. De même en 1828, le

86. Quelques listes dans les pochettes annuelles du prix de statistique, aux Archives de l'Académie des sciences, indiquent ces répartitions. On y voit parfois le retard de certains commissaires à fournir leur critique, et sa conséquence prévisible qu'est la suppléance d'un de leurs collègues.

87. Proportion établie sur les 12 cas connus de la fondation à 1831, trois rapporteurs n'étant pas identifiables (1821, 1824 et 1827).

88. 1 lu par Coquebert, 1 par Maurice, 1 par Dupin. Voir la pochette du prix de statistique de 1827. Cette répartition suggère que Fourier fut commissaire cette année-là.

rapporteur Coquebert a-t-il lu 3 ouvrages sur 6 examinés⁸⁹. Laplace semble avoir laissé agir Fourier⁹⁰. Celui-ci, le théoricien de la statistique de Chabrol, et Coquebert, l'organisateur de la statistique napoléonienne, furent à proprement parler les animateurs du prix Montyon.

Trois académiciens reviennent assez régulièrement parmi les élus, ou bien encore parmi ceux qui recueillent presque toujours entre une demi-douzaine et une dizaine de voix : Ramond de Carbonnières, Lacépède et Maurice. Si les deux premiers ont été précisément témoins de la rencontre entre science et administration à la fin de l'Ancien Régime, le dernier, plus jeune, cumule la double expérience de ces activités⁹¹. L'ensemble des commissions qui ont opéré de 1817 à 1831 recouvre, par les expériences de ses membres, les divers domaines de prédilection de la description et de ses élaborations formelles : administration et corps de l'État (Chaptal, Coquebert, Dupin, Girard, Héron de Villefosse, Maurice), armées (Andréossy, Daru, Rossel), géographie (Andréossy, Rossel), agronomie (Girard, Silvestre), histoire naturelle (Duméril, Humboldt, Lacépède, Ramond), médecine (Serres)⁹², calcul des probabilités et mathématique (Arago, Dupin, Fourier, Lacroix, Laplace)⁹³.

Ce territoire de la statistique académique est balisé par les sections de la Compagnie. Chaque commission comporte, presque toujours, un mathématicien (Laplace, puis Lacroix), un membre de la section de physique générale (Fourier, puis Girard), enfin, un ou deux académiciens libres (Coquebert, Maurice et occasionnellement Andréossy, Daru, Héron de Villefosse). Si on songe à l'action concrète de Fourier et à sa première élection comme académicien libre (refusée par le roi en 1816), on peut voir dans la quasi-permanence de cette configuration la mobilisation renouvelée des terrains cultivés depuis déjà quelques décennies (c'est-à-dire le plus souvent les domaines d'expertise des académiciens libres) mise en ordre par le savoir-faire des mathématiciens. Ces commissaires sont, à proprement parler, l'incarnation de la « science nouvelle »

89. 1 autre est lu par Fourier, 1 encore par Lacroix, l'attribution du sixième n'est pas connue.

90. Ce qui correspond bien à la description que fait Stigler de l'encadrement de Quetelet à Paris en 1823. Voir *The History of Statistics...*, *op. cit. supra* n. 10.

91. Ramond avait, de plus, une bonne raison d'encourager la publication des longues recherches statistiques. Lors de l'occupation de Paris en 1814, ses papiers, notamment les matériaux de sa description des Pyrénées, furent détruits. Voir *Dictionary of Scientific Biography*, New York, Scribner, 1970, t. 9, p. 272-273.

92. Parmi les élus, de 1817 à 1830, il y a toujours au moins deux membres de l'Académie de médecine, sauf en 1829 où Serres en est le seul représentant. Il y a entre 23 et 31 académiciens des sciences à l'Académie de médecine, soit à peu près un tiers de l'effectif de l'Académie des sciences. 2 commissaires sur 5, c'est donc une nette sur-représentation.

93. Cette affectation, cas par cas, est toujours trop stricte du fait des activités multiples des académiciens.

qu'est la statistique. À leurs côtés, se succèdent les représentants de savoir-faire connexes : deux membres de la section d'anatomie et zoologie (Lacépède, puis Duméril), un minéralogiste (Ramond de Carbonnières), un membre de la section d'économie rurale (Silvestre), un géographe (Rossel) et à l'occasion un médecin (Serres)⁹⁴. Pour 3 des 4 derniers commissaires de la période considérée, leur affiliation académique ne semble pas avoir constitué un critère prépondérant : Arago est astronome, mais c'est son enseignement d'arithmétique sociale à l'École polytechnique qui le rapprochait du prix Montyon⁹⁵ ; Chaptal, de la section de chimie, et Humboldt, associé étranger, sont connus pour l'intérêt qu'ils portaient à la pratique.

Reste Charles Dupin, de la section de mécanique, qui, de 1827 à 1831, quand Laplace n'est plus commissaire, est le plus fréquemment élu après Coquebert et Fourier. Faut-il s'étonner dès lors de retrouver ce polytechnicien, acquis aux bienfaits de l'observation statistique⁹⁶, fils d'un préfet des Deux-Sèvres lui-même statisticien et lauréat du prix Montyon en 1822⁹⁷, en posture d'héritier légitime du savoir-faire spécialisé vers 1830... et finalement en charge de la préparation du programme de la deuxième session du Congrès international de statistique tenue à Paris en 1855⁹⁸.

Mais ce bel avenir est loin d'être joué pendant les dernières années de la monarchie Bourbon : la perpétuation du prix au-delà de la génération de ses fondateurs et après la disparition de leur continuateur Fourier, a pris le tour d'une crise grave. Divers indices se recoupent, notamment des pratiques pas toujours rigoureuses en matière de scrutins ou de soumissions d'ouvrages. Ces écarts ont probablement contribué à éveiller la vigilance des pairs qui réformeront deux fois le règlement des prix, et surtout de ceux fondés par Montyon, en 1829 et 1830. Finalement, les pratiques sur lesquelles on s'entendait trouveront un cadre formel explicite⁹⁹.

94. Serres devait occuper après la Révolution de 1848 l'une des chaires d'économie générale et de statistique du Collège de France, celle consacrée à la population, voir X. HEUSCHLING, *art. cit. supra* n. 2, p. 265.

95. Voir Pierre CRÉPEL, « De Condorcet à Arago, l'enseignement des probabilités en France de 1786 à 1830 » et « Le cours d'arithmétique sociale de François Arago à l'École polytechnique (1825) », *Bulletin de la Société des amis de la Bibliothèque de l'École polytechnique*, Palaiseau, 4, 1989.

96. Voir ses *Voyages dans la Grande-Bretagne en 1816-1819*, Paris, 1820-1824, 6 t., qui connurent plusieurs éditions, puis ses *Forces productives et commerciales de la France*, Paris, 1827, 2 t.

97. Pour sa *Statistique des Deux-Sèvres*. Elle faisait suite à deux versions antérieures parues en 1801 (déjà couronnée selon X. HEUSCHLING, *art. cit. supra* n. 2) et 1804.

98. Voir Charles DUPIN, *Programme de la deuxième session du Congrès international de statistique*, Paris, Bouchard-Huzard, 1855.

99. Séances du 29 décembre 1828 au 26 janvier 1829, puis du 19 juillet et du 2 août 1830. L'une des propositions de règlement discutées comportait un article qui donne une mesure de la méfiance qui régnait parmi les académiciens, et peut-être plus particulièrement celle à

La disparition des trois piliers, Laplace en 1827, Fourier en 1830, Coquebert en 1831 imposait ce constat : la relève manquait. On ne cerne jamais mieux le principe d'une telle crise qu'au moyen d'une esquisse morphologique fournie en l'occurrence par la comparaison, de 1817 à 1831, des âges moyens des commissaires et des académiciens au moment de l'exercice de la commission¹⁰⁰.

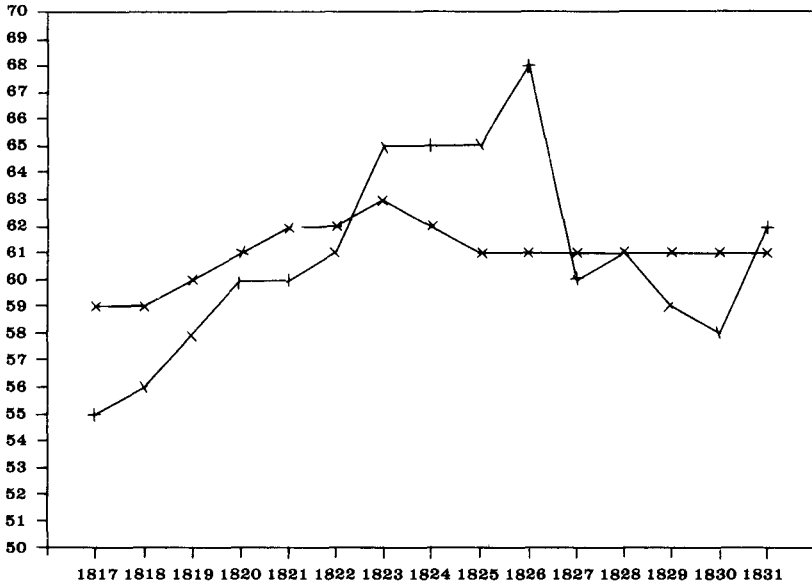
À la fondation du prix (cf. graphique n^o 1), les commissaires sont en moyenne plus jeunes que les académiciens, et cela ne surprend pas quand on sait que la distinction savante ne connaît pas de retraite. Mais l'écart ne cesse de se réduire de 1817 à 1822. Et la tendance se prolonge encore : de 1823 à 1826, l'âge moyen des commissaires s'accroît toujours, au-delà de celui des académiciens. C'est la mort de Laplace qui stoppera l'accélération de ce vieillissement moyen et, de 1827 à 1831, l'âge moyen des commissaires est voisin de celui de leurs confrères. La crise est là, non seulement la commission de statistique ne trouvait pas sa relève, mais elle semble encore ne se renouveler qu'en puisant dans la vieille garde de l'Académie. Rapporté à une date fixe, j'ai choisi 1786 pour le graphique n^o 2, ce vieillissement, pendant les neuf années qui séparent les élections de 1817 de celles de 1826, suit une tendance nécessairement analogue. Si l'âge moyen des commissaires élus à ces deux dates avait été constant, rapporté en 1786 il aurait dû décroître de 9 ans, mais il s'est accru au contraire de 3 ans, alors que pour l'ensemble des académiciens on observe une décroissance de 7 ans (un peu freinée, donc). Et cet âge moyen des commissaires, en 1786, est environ vingt-cinq ans.

La commission du prix de statistique, tant que les animateurs initiaux ont vécu, fut donc largement alimentée par une génération de savants qui s'étaient formés au métier au temps fort de l'activisme des académiciens de la fin de l'Ancien Régime. Il est clair qu'aux prémices de la crise, les académiciens ont collectivement renforcé cette détermination initiale. Mais vers 1830, le processus ne se joue plus uniquement dans l'enceinte de l'Académie : la monarchie de Juillet offrira les conditions d'un nouveau administratif dont B.-P. Lécuyer a bien montré qu'il couvait¹⁰¹. Il

l'égard du Secrétaire perpétuel pour les sciences mathématiques, Fourier : « Les commissions composées de membres sont nommées au scrutin secret et le dépouillement est fait publiquement et à haute voix » (pochette de séance du 5 janvier 1829).

100. Pour établir ces chiffres il a été nécessaire de reconstituer les commissions à partir des procès-verbaux des séances, et d'identifier les académiciens grâce à l'*Index biographique de l'Académie des sciences. 1666-1978*, Paris, Gauthier-Villars, 1979. Les âges moyens ont été calculés aux dates des élections pour les 5 commissaires élus (6 en 1824) et pour les 75 académiciens élus et vivant aux mêmes dates (73 en 1823 ; 74 en 1824 et 1825, de 1828 à 1831). Les âges moyens en 1786 ont été déduits par translation. On trouvera la matière de ces calculs dans les annexes de la deuxième partie de ma thèse, citée *supra* n. 17.

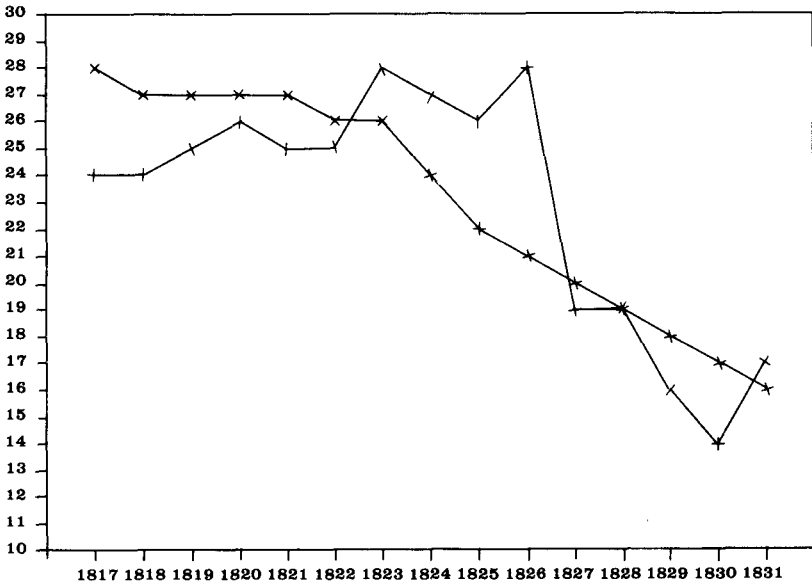
101. Voir B.-P. LÉCUYER, « The Statistician's Role... », *art. cit. supra* n. 4.



Graphique n° 1 : Âges moyens des commissaires et des académiciens aux dates des élections des commissions.

+ commissaires

x académiciens



Graphique n° 2 : Âges moyens des mêmes commissaires et des académiciens en 1786.

+ commissaires

x académiciens

était temps : l'ardeur d'une poignée d'académiciens s'essoufflait, trop propre qu'elle était à l'expérience d'une seule génération, prodigieuse au demeurant.

« L'encouragement donné par le respectable fondateur du prix de Statistique n'a pas été sans effet. Son vœu a été compris par ceux à qui il appartenait de l'accomplir. Les faits positifs prennent partout la place des vaines déclamations, ils remplissent les pages de rapports ministériels ; ils sont allégués par les meilleurs orateurs.

La Statistique s'introduit dans les Ministères, non seulement pour l'utilité de l'administration, mais encore pour éclairer les administrés. On commence à sentir qu'il suffit le plus souvent de faire connaître aux hommes leur intérêt pour obtenir leur assentiment volontaire¹⁰². Le Ministère de la Justice a entrepris une statistique judiciaire¹⁰³ ; celui du commerce a confié à des mains plus habiles le choix et la publication des matériaux relatifs à la statistique industrielle et commerciale. Un comité s'occupe de recherches sur les Colonies¹⁰⁴. Le temps approche où, par une louable émulation, les ministères, les directions générales qui n'ont pas encore mar[ch]é dans la carrière de la Statistique, permettront qu'on exhume des cartons de leurs bureaux les renseignements précieux qui y sont ensevelis »¹⁰⁵.

On ne peut dire plus clairement l'objectif initial : écarter de l'administration les vues, les opinions préconçues¹⁰⁶, n'y laisser subsister que l'accumulation des faits positifs et leurs synthèses occasionnelles¹⁰⁷. C'est le crédit de l'État post-révolutionnaire, républicain, consulaire, impérial, ou même — et la formule est hardie — royal, qu'il fallait construire en imposant la statistique et ses tableaux comme le seul principe légitime de généralisation¹⁰⁸. L'entreprise, si on en croit Coquebert, a dépassé les espérances de ses animateurs : même les publicistes ont admis l'autorité

102. Voilà bien un argument condorcétien, voir son « Tableau général de la science qui a pour objet l'application du calcul aux sciences politiques et morales », cité *supra* n. 35.

103. Sous l'autorité de Guerry de Champneuf dès 1825 ; voir, par ex., X. HEUSCHLING, « Coup d'œil sur la nouvelle organisation de la Statistique générale en France, et les organisations antérieures », *Journal des économistes*, juin 1853.

104. Pourtant X. HEUSCHLING, vingt-cinq ans plus tard, déplorera que « de bonnes statistiques coloniales manquent encore », voir sa « Bibliographie... », cité *supra* n. 2.

105. COQUEBERT DE MONTBRET, rapport du prix de 1828, PV du 9 juin 1828, IX, p. 67-73. C'est une version écourtée du manuscrit qui se trouve dans la pochette de séance à la même date.

106. J.-C. PERROT a montré comment les débats économiques sur le bilan de la Révolution avaient préparé cet empire des opinions dans « Les effets économiques de la Révolution. Trente années de bilans : 1795-1825 », dactyl., 41 p., in *Colloque « La Pensée économique pendant la Révolution Française »*, 6-8 sept. 1989, Vizille, t. 2.

107. Ainsi, les volumes prototypes des *Recherches statistiques...* sur le département de la Seine étaient-ils conclus par un mémoire synthétique orienté vers des décisions d'administration locale, le plus souvent signé de la main de Chabrol.

108. De là, la menace que pouvaient représenter les critiques de J.-B. Say.

des dénombrements. Il veut compter, c'est la marque d'un rationalisme classique que les affres révolutionnaires n'ont pas su étouffer, sur la docilité des peuples soumis à l'édification statistique. Finalement, il apparaît convaincu de ce que, en 1828, l'essentiel était acquis : l'ensemble des administrations suivra. L'effet d'entraînement est un des ressorts de l'action politique des académiciens.

De quelque manière qu'on le considère, étudiant tour à tour ses activistes, le modèle d'excellence de l'accumulation et des usages des observations statistiques, les manières stigmatisées, ou bien encore la crise de sa perpétuation sociale, le prix Montyon de statistique pendant la seconde Restauration apparaît fondé sur une même logique. Tout se passe comme si une conjoncture politique défavorable avait incité les dépositaires de l'héritage intellectuel de la rencontre des élites administratives et savantes de la fin de l'Ancien Régime à en assurer la préservation. Les événements qui ont ponctué la chronique du prix Montyon apparaissent alors procéder d'une transformation structurelle profonde, vieille d'au moins un demi-siècle, qu'on peut interpréter comme un changement de la division sociale du travail d'État entre savants et administrateurs, corollaire de la permanence d'un État débarrassé de la personne du roi. La conjoncture de la monarchie Bourbon restaurée aura ainsi conduit les activistes, une génération de savants qui ont incarné ce processus, à se replier sur l'institution scientifique, en abandonnant l'administration. Dans ces conditions, le prix Montyon, comme les essais testamentaires de Condorcet en d'autres circonstances, a pu représenter subjectivement, aux yeux de ces activistes, un sauvetage de l'héritage, et constituer objectivement, à ceux des historiens pour le moins, son renouvellement.

Il est possible de suivre un tel processus, d'un temps fort à l'autre, en traquant les éléments qui se sont trouvés transmis, c'est-à-dire essentiellement des habitudes mentales, principes de classements ou pratiques académiques, et des traces institutionnelles, tableaux des chiffres ou dispositifs réglementaires. Ces deux véhicules apparaissent alors plus cruciaux que les options techniques des dénombrements, ou que les théories savantes et leurs exégèses philosophiques. Ainsi nos académiciens ont-ils réactualisé l'entreprise dont Condorcet avait été, avant la Révolution, l'un des plus actifs artisans, alors même que c'en était irrémédiablement fini du rêve condorcétien. Il en résulte un dépassement de la statistique départementale, comme si cette étape administrative avait été nécessaire pour que soient pensables (raisonnablement), puis réalisables, les travaux qui se sont développés pendant la monarchie censitaire.

Un coup d'œil sur le volume *Statistique de la France... Territoire, population*, publié en 1837 par le ministère des Travaux publics, de l'Agri-

culture et du Commerce¹⁰⁹, confirme cette interprétation. On y trouve un « Tableau, par généralités, des mouvements de la population de la France, de 1781 à 1784, indiquant le nombre annuel des naissances, des décès et des mariages »¹¹⁰, qui n'est autre que la compilation de ceux donnés dans l'« Essai pour connaître la population du royaume », paru en plusieurs livraisons dans les volumes de l'Académie royale des sciences à la fin de l'Ancien Régime. Et ces chiffres, seules traces institutionnelles transmises, car les commentaires marginaux des tableaux de La Michodière ont été abandonnés, inaugurent une série préservée jusqu'à nos jours¹¹¹. Les *Recherches statistiques...* parisiennes n'ont pas été oubliées : les tableaux n^{os} 52 et 53 (les décès survenus à Paris avec mention des causes présumées, p. 230-235) sont extraits des documents de la Préfecture.

Dans cette étude, il a été principalement question du crédit à accorder aux observations, c'est-à-dire tout à la fois, mais c'était précisément l'objet de l'analyse, de l'assise des matériaux scientifiques et de l'autorité des actions administratives. Sous cet angle, la conjoncture de la Restauration qui a pu apparaître défavorable aux travaux statistiques a, en fait, facilité le dépassement des limites de la statistique départementale. C'est la logique structurelle d'une lente transformation qui l'aura emporté.

Éric BRIAN,
École des hautes études en sciences sociales.

109. C'est le deuxième tome de la première série de la Statistique générale de la France.

110. Tableau n^o 65, p. 286. Le titre précise « d'après les tableaux dressés par les intendants ».

111. Ils sont pour l'heure prolongés par un « Tableau des mouvements de la population de la France en l'an IX [par département] », n^o 66, p. 287-288 ; puis en l'an X, n^o 67, p. 289-290 ; et ainsi de suite jusqu'en l'an XIV (100 jours de 1805), n^o 71, p. 297-298 ; puis de 1806, n^o 72, p. 299-300 à 1835, n^o 101, p. 357-358 ; suivis d'une série de récapitulations, p. 359-477 ; enfin, le tableau des mouvements de population pour l'année 1836, n^o 115, p. 478-503. L'ensemble représente près de la moitié du volume, une bonne part de la section population.